Réseau des Fermes de Démonstration Bio de Rhône-Alpes

Arnaud Rampillon
55 impasse de la Platière 74910 Bassy
Tél : 06 33 69 71 09
Mail : aera.rampi@wanadoo.fr
Site internet : www.mieldefrance.com

Production : miel et produits dérivés
SAU : 250 ruches (périmètre : 70 km autour de la miellerie)
Commercialisation : 70% à des magasins bio en demi-gros et 30% en vente directe
Région : Chautagne, Bugey et Nord-Isère
Conditions naturelles : plaine à 400 m. et en montagne jusqu'à 1000 m. d'altitude.
Main d'œuvre : 1,1 UTH (aide familiale)
CA : 65 000 €
EBE : 25 000 €
Annuités : 0 €

Arnaud Rampillon est un des rares apiculteurs bio de Haute Savoie. Il possède des ruches sur 3 zones géographiques dans un rayon de 70 km autour de la miellerie. Son objectif est d'atteindre 300 ruches, la difficulté principale est de maintenir ce cheptel.

Parcours

- 2005 : installation avec 150 ruches avec la DJA sur une ancienne ferme familiale, après avoir été technicien en chambre d'agriculture à Annecy.
- 2008 : conversion en bio par cohérence, pour des raisons d'éthique et « voie royale » au niveau commercial.
- Depuis 2008 : augmentation progressive du nombre de ruches, mais 20% de mortalité minimum chaque année.
- 2010 : incendie qui a détruit tout le bâtiment, qui a été reconstruit depuis.
- 2009 : adhérent au GAPS (Groupement des Apiculteurs Professionnels de Savoie).

Atouts

- Peu d'apiculteurs en Haute-Savoie : opportunités en termes de commercialisation,
- Echanges avec d'autres apiculteurs,
- Pas propriétaire de foncier, ce qui limite les charges : c'est une activité où on peut s'installer sans beaucoup d'investissements.

Contraintes

- Pas de potentiel mellifère intéressant en Haute-Savoie, il faut aller sur d'autres zones,
- Contexte agricole défavorable à l'abeille : problème de fertilité des reines et de mortalité, manque de dynamisme des colonies, difficulté de maintenir le cheptel.
- Il faut être très technique, notamment pour lutter contre le varroa et s'adapter aux pratiques de fauches intensives et les pesticides.

Valorisation / commercialisation

2 activités qui se complètent bien : production en printemps/été, transformation et commercialisation en automne/hiver.

- Production de 4 à 5 tonnes de miels par an (25kg par ruche), dont 75% vendus en pot : acacia, forêt (tilleul, châtaigniers) et montagne, et 25% entrant dans la fabrication de produits dérivés : pain d'épices, gâteaux, aromiel (miel + huiles essentielles), vinaigre de miel, spray à la propolis. Les nougats, bonbons et savons sont fabriqués à façon. Fabrication en produits dérivés dans un laboratoire à la ferme de novembre à mars.

- Vente à 70% à des magasins bio en demi-gros principalement à Annecy et 30% en vente directe, au point de vente collectif à Annecy « Au rendez-vous du terroir », 1 jour de permanence par mois.

Spécificités techniques

Types de ruches : Dadant 10 cadres
Races d'abeilles : buckfast principalement.

Gestion du cheptel :

- Renouvellement : élevage de reine pour être autonome en essaims, avec une série de renouvellement au printemps puis après la récolte d'été.
- Transhumance : Il faut déplacer les ruches au moment où les abeilles risquent de butiner les cultures traitées (colza, tournesol, maïs, blé, orge). Fleurs d'acacia jusqu'à mi-mai, puis fleurs de tilleuls et châtaignier en juin, puis fleurs et sapin en zone de montagne.
- Récoltes fin mai et début juillet, hivernage en plaine, stockage du miel en futs alimentaires et mise en pots à l'automne.
- Nourriture des abeilles au sucre de canne (15kg par ruche), une partie du miel est laissée aux abeilles et l'autre est récoltée.
- Cire : 2 à 3 % du poids de miel.
- Les ruches sont en général sur des terrains d'agriculteurs propriétaires, pas de location mais l'usage est de donner du miel aux propriétaires.

Gestion sanitaire et lutte contre le varroa :

- Pas d'antibiotique, traitement contre le varroa (acarien) avec de l'acide formique et oxalique.
- Encagement de reines : mesure de prophylaxie pour lutter contre le varroa en empêchant la reine de pondre pendant sa phase de développement.

Projet pour l'avenir :

- L'objectif est d'avoir 300 ruches en production, mais maintenir le cheptel est déjà un objectif en soi car l'abeille est une race menacée.

« Je suis en bio par éthique personnelle et par cohérence avec mes choix de citoyen. A travers leurs actes d'achat, les consommateurs déterminent l'agriculture de demain. L'AB n'était pas prise au sérieux, maintenant c'est une vraie alternative technique et économique ».